

## Communiqué de presse

Vendredi 28 septembre 2012 – **Embargo jusqu'à 14 heures**

Fermeture de Swissprinters IRL Renens

## Non Monsieur Ringier, votre « concept social » n'est pas « généreux »; il est insuffisant !

**Michael Ringier a répondu au courrier du 14 septembre du personnel de Swissprinters IRL Renens en affirmant que le « concept social » accordé devait être considéré comme « généreux ». Choqués de se voir opposer de la « générosité » à des licenciements provoqués par la fermeture de leur entreprise, le personnel de Swissprinters maintient son exigence d'une amélioration du « concept social ». Pour le faire savoir clairement à M. Ringier, il publie une nouvelle lettre ouverte ce jour à Michael Ringier et va aller la distribuer à ses ex-collègues du même groupe, Ringier Romandie au bout du pont Bessières à Lausanne vers 13h45 ce vendredi.**

Le personnel de Renens et son syndicat, syndicom, maintiennent leur exigence de deux améliorations indispensables pour considérer qu'il s'agisse d'un vrai plan social, correct mais pas « généreux » parce qu'ils ne veulent pas de la pitié mais la reconnaissance de leur dévouement pendant de nombreuses années pour les IRL Swissprinters et de leur dignité dans l'épreuve qu'ils vivent en ce moment.

### **Des primes de reconnaissances**

Le personnel préfère ce terme à celui d'indemnités de départ. Il a fait des propositions concrètes qui sont restées ignorées totalement. Il est prêt à négocier sur la base des indemnités de départ qui étaient prévues dans le plan social Ringier pour les rédactions de Zürich en 2012. Il a détaillé cela dans son nouveau courrier à Michael Ringier que vous trouverez en pièce jointe à ce communiqué.

### **Suppression des discriminations**

Dans le « concept social » préétabli, les personnes qui ne pourront éviter de passer par le chômage et celles qui seront obligées d'accepter un travail avec une diminution du taux d'activité sont scandaleusement discriminées dans une des mesures principales, le paiement de la différence de salaire garantie pendant 6 mois (9 mois pour les salaires actuels de moins de Fr. 6'000.-). Il faut que cette question soit réglée.

### **Le groupe Ringier a les moyens de garantir un vrai plan**

Au-delà des comptes annuels de 2011 (un cash flow de 109,6 millions pour un chiffre d'affaire de 1,147 milliard), le groupe Ringier vient encore de le prouver en décidant d'investir près de 200 millions (390 en commun avec Tamedia, autre actionnaire de Swissprinters) pour le rachat jobs.ch Holding SA ! Cette dépense apparaît comme un affront pour le personnel de Renens au moment où on leur dit qu'on n'a pas assez d'argent pour leur garantir un vrai plan social.

### **Exigence d'une médiation par le Service de l'Emploi**

D'autre part, le personnel et syndicom continuent à exiger que le Service de l'Emploi, dirigé par M. Piccand, s'implique dans une médiation, prévue par le Code des Obligations, qu'il lui a demandé depuis le 14 septembre. Il en appelle au Conseil d'Etat vaudois pour qu'il exige de son service d'agir enfin en ce sens!

## Point presse à 14 heures

**Nous vous invitons à un point presse ce vendredi à 14 heures devant les locaux de Ringier Romandie, Pont Bessières 3 à Lausanne.**

### **Contacts :**

Yan Giroud, secrétaire syndical - [yan.giroud@syndicom.ch](mailto:yan.giroud@syndicom.ch) – 079 641 50 20

Jean-Marc Dewarrat, président de la commission du personnel – [jean-marc.dewarrat@swissprinters.ch](mailto:jean-marc.dewarrat@swissprinters.ch) – 078 748 62 81

**Annexe :** courrier du 27 septembre 2012 à M. Michael Ringier, président du conseil d'administration de Ringier SA